

L'impact du crime organisé et du trafic de drogues sur la gouvernance, le développement et la sécurité en Afrique de l'Ouest

Résumé des Actes

Réunion d'experts

Dakar, Sénégal, 18 – 20 Avril 2012



Table des Matières

L'impact du crime organisé et du trafic de drogues sur la gouvernance, le développement et la sécurité en Afrique de l'Ouest

Résumé	2
Informations Générales	2
Principales Observations	3
Recommandations Clé	6
I. Engagement politique soutenu	
II. Élaboration de politiques	
III. Génération des connaissances	
IV. Capacités	
Informations Additionnelles	11
Document d'Information -	12
Les effets de la criminalité organisée et du trafic de stupéfiants sur la gouvernance, le développement et la sécurité en Afrique de l'Ouest.	
Tableau 1 : L'Afrique de l'Ouest : Dix Ans d'Avancées	19
Tableau 2 : Ratification aux Conventions de l'ONU Pertinentes en Afrique de l'Ouest	21
Tableau 3 : Système et Situation Politiques en Afrique de l'Ouest	22
Tableau 4 : Facteurs Socio-économiques en Afrique de l'Ouest	24
Abréviations	26

Résumé des Actes

Réunion d'experts

L'impact du crime organisé et du trafic de drogues sur la gouvernance, le développement et la sécurité en Afrique de l'Ouest

Résumé

Au cours de la décennie passée, des avancées significatives ont été obtenues en Afrique de l'Ouest en matière de paix et de consolidation de la démocratie, et certains pays ont connu un rythme de croissance économique exceptionnel. Malgré ces avancées, l'impact du trafic de drogues et d'autres formes d'activités criminelles organisées sur la gouvernance politique et le développement économique et social de la région soulève des préoccupations grandissantes. Même dans les pays les plus développés de l'Afrique de l'Ouest, la structure de l'économie politique continue d'attirer et d'alimenter des activités illicites. Par ailleurs, les institutions demeurent faibles et facilement corruptibles ; la pauvreté et le chômage, particulièrement parmi les jeunes, restent importants et l'accès aux services de base comme la santé et l'éducation, est encore limité. Ces faiblesses, combinées avec la localisation opportune de l'Afrique de l'Ouest à mi-chemin entre les lieux de production de la drogue et les marchés de consommateurs, ont facilité l'expansion rapide d'activités criminelles organisées. Par ailleurs, l'Afrique de l'Ouest est également confrontée aux dures réalités de la consommation de drogues, avec l'entrée sur les marchés locaux de l'héroïne, du crack et des méthamphétamines. Dans certains pays, des laboratoires produisant des méthamphétamines ont été découverts ; dans d'autres, la culture et la consommation et/ou le transit de cannabis ne cessent de prendre de l'ampleur. Ces évolutions font craindre que cette consommation accrue de drogues dures ou la lutte pour le contrôle des filières de transit n'entraînent une augmentation de la criminalité et de la violence, en particulier au sein des zones urbaines sous-développées, peuplées en grande partie par des jeunes sans emploi.

Au vu de la situation actuelle dans la région – absence de débat public sur le trafic de drogues et le crime organisé ; progrès limités dans la mise en œuvre des instruments régionaux visant à lutter contre le trafic de drogues, le crime organisé et l'abus de drogues¹ ; croissance de la consommation de drogues dures ; et manque de recherches pertinentes sur les politiques menées à l'échelle régionale – la principale recommandation formulée par la réunion d'experts est la mise en place d'un mécanisme similaire à celui de la Commission latino-américaine sur les drogues et la démocratie. Ce mécanisme accompagnerait la mise en œuvre d'initiatives existantes et servirait de plateforme de soutien à la recherche, à la sensibilisation du public et au plaidoyer sur le trafic de drogues, le crime organisé, l'abus de drogues et des questions connexes. Un projet de mécanisme est actuellement élaboré sur la base des résultats de cette réunion.

Informations générales

Reconnaissant la nécessité d'une meilleure compréhension de l'impact du trafic de drogues et du crime organisé sur la gouvernance, la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest, le Centre sur la coopération internationale de l'Université de New York (CIC), la Fondation Kofi Annan, le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) de la CEDEAO et le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix ont conjointement organisé une réunion à Dakar (Sénégal), du 18 au 20 avril 2012. Cette réunion a réuni quelques 40 experts de gouvernements, d'organisations multilatérales et de la société civile ainsi que des universitaires venus d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Amérique du Nord et de l'Europe.

Le but de la réunion était triple. Elle visait à :

- i. Avoir une meilleure compréhension de l'impact perceptible du trafic de

¹ En décembre 2008, les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO ont adopté la Déclaration politique sur la prévention de l'abus de drogues, le trafic illicite de drogues et le crime organisé en Afrique de l'Ouest et le Plan régional d'Action de la lutte contre le trafic illicite de drogue, les crimes organisés connexes et l'abus de drogues en Afrique de l'Ouest.

drogues et du crime organisé sur la gouvernance, la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest et identifier les lacunes en matière de connaissances.

- ii. Évaluer l'efficacité et/ou les faiblesses des différentes réponses politiques et opérationnelles déployées actuellement par les différents acteurs, par rapport aux défis identifiés et émergents.
- iii. Identifier les points d'entrée potentiels et les composantes clé d'une nouvelle stratégie de réponse aux problèmes recensés (par exemple, par la mise en place d'un mécanisme à l'échelle régionale) et débattre des différentes options pour aller de l'avant.

Au cours de ces trois journées, les participants ont évalué l'ampleur et la portée du trafic de drogues et du crime organisé en Afrique de l'Ouest et ont identifié des domaines dans lesquels des connaissances devraient être générées et partagées à des fins pratiques. Ils ont fait le bilan des progrès accomplis en ce qui concerne les engagements pris au niveau régional, national et international pour répondre à la situation actuelle.

Les débats ont porté notamment sur :

- L'impact perceptible du trafic de drogues et du crime organisé sur la gouvernance, la sécurité et le développement et les variations de cette incidence dans les différents pays.
- Les outils et mécanismes utilisés par les différentes parties prenantes afin de surveiller et d'évaluer cet impact et la façon dont celui-ci influe sur les réponses adoptées.
- Les défis auxquels doivent répondre les efforts actuels pour renforcer la résistance au trafic de drogues et au crime organisé.
- Les mesures concrètes à mettre en œuvre pour soutenir les diverses stratégies de réponses en cours et surmonter les défis actuels.

Principales observations

Malgré les progrès accomplis sur différents fronts, les États d'Afrique de l'Ouest continuent d'être confrontés à d'énormes défis, notamment l'insécurité, la fragilité de certains systèmes politiques, la pauvreté, une croissance économique faible, les pandémies et la vulnérabilité aux changements climatiques. La violence et les crises politiques récurrentes font partie des problèmes actuels – les crises au Mali et en Guinée-Bissau étant les exemples les plus récents. Le trafic de drogues et le crime organisé aggravent les problèmes politiques et socio-économiques et risquent de saper les acquis importants en matière de paix et de développement obtenus ces dernières années. En effet, les pays d'Afrique de l'Ouest continuent d'offrir aux réseaux criminels un environnement opérationnel propice, qui sert de base pour le transit de la drogue vers d'autres régions.

Au cours des dernières années, des quantités importantes de drogues transitant vers l'Afrique de l'Ouest ou se trouvant dans différents pays de la région (par exemple la Sierra Leone, la Gambie, le Ghana, le Mali) ont été saisies. Malgré cela, l'Afrique de l'Ouest continue d'être utilisée comme zone de transit pour la cocaïne et l'héroïne en provenance d'Amérique latine et d'Asie du Sud. Si la plupart de ces drogues sont destinées à l'Europe et – dans une moindre mesure – aux États-Unis, des informations indiquent qu'une quantité croissante d'entre elles reste dans la région. Le cannabis est produit localement et est principalement commercialisé et consommé dans la région. Ces dernières années, les autorités ont découvert des sites de production de drogues synthétiques, telles que les méthamphétamines. Malgré le manque de données systématiques sur ces évolutions, les taux de consommation et l'abus de drogues semblent en augmentation. Les services de traitement et de réadaptation des toxicomanes sont rares ; ils n'existent que dans quelques pays, notamment le Ghana et le Nigeria et sont principalement assurés par des systèmes de santé mentale surchargés.

Pouvoir, politique et argent illicite

La réunion d'experts a surtout mis l'accent sur les connexions entre les autorités publiques et les groupes criminels organisés dans la région. Des exemples ont mis en lumière le fait que des membres de gouvernements, des autorités traditionnelles, des partis politiques, des responsables chargés de l'application de la loi et du système judiciaire se retrouvent impliqués dans le crime organisé à des fins politiques ou de gain personnel, ou sous la contrainte. La réunion a également souligné les nombreuses difficultés que posent ces connexions pour les stratégies de réponse à ces problèmes. Un grand nombre de ces difficultés sont sous-tendues par la nature de l'économie politique et la fragilité des systèmes politiques en Afrique de l'Ouest. Les gouvernements se sont efforcés à grand peine (ou, pour certains, ont évité) de mettre en place des mécanismes visant à protéger le domaine de la politique contre les relations de favoritisme et de clientélisme. L'impunité en matière de corruption politique ne peut que renforcer cette situation.

Selon certaines informations, les économies ouest-africaines bénéficient de flux financiers illicites, qui, grâce à la prédominance d'économies monétaires dans la région, peuvent être facilement dissimulés ou transvasés dans l'économie formelle. Dans un contexte où la fourniture de services de base est faible ou inexistante, les activités criminelles organisées sont souvent considérées comme des sources légitimes de financement de ces services ; elles assurent parfois des sources de revenus et un emploi pour les populations locales ; ou les financements qui en découlent sont investis au sein des communautés locales. Cependant, les effets nocifs à long terme l'emportent sur ces bénéfices à court terme. En particulier, l'argent de la drogue peut créer des assises de légitimité politique factices ; il peut nuire à la performance de secteurs économiques légitimes, fausser le rendement économique et ne permettre, au final, que l'enrichissement, d'un petit nombre de personnes au détriment de la majorité. De plus, les niveaux accrus de blanchiment d'argent nuisent à la réputation financière des pays dans la région et peuvent, en fin de compte, augmenter le coût de l'emprunt auprès des marchés internationaux

aussi bien pour les secteurs publics que privés. Il est également inquiétant de constater à quel point les entreprises légitimes facilitent, de manière indirecte, les activités criminelles organisées, y compris le blanchiment d'argent, dans des économies principalement monétaires.

Crime et punition

Le trafic de drogues en Afrique de l'Ouest implique des réseaux criminels aussi bien locaux qu'étrangers, qui forgent des alliances afin de mener leurs activités. Ces réseaux sont très sophistiqués et ont accès à d'énormes ressources, comme l'atteste leur capacité de modifier leur mode opératoire en réponse aux actions efficaces menées par les agents chargés de l'application des lois. Les réseaux du crime organisé ouest-africains opèrent à partir de cellules implantées dans le monde entier pour faciliter l'approvisionnement de drogues, et les communautés de la diaspora (par exemple, la diaspora nigériane au Brésil) jouent un rôle important à cet égard. Comme tous les groupes criminels, ils infiltrent ou menacent des élites politiques et des fonctionnaires découragés pour protéger et faire fructifier leurs affaires. Pour blanchir ces revenus, ils emploient souvent des sociétés écrans, par exemple, dans le domaine de la construction, dans les secteurs d'extraction de minerais ou par le biais de services de location de véhicules.

L'impunité liée au crime organisé reste un problème important en Afrique de l'Ouest. Alors que l'ingérence politique dans des affaires très médiatisées et la corruptibilité générale des institutions pèsent lourdement, comme partout ailleurs, les systèmes chargés de l'application des lois et la justice pénale en général ont des difficultés à s'adapter aux nouveaux défis posés par la sophistication de ces réseaux du crime organisé. Cependant, la collaboration inter-juridictionnelle est ralentie par l'hétérogénéité des systèmes juridiques dans la région ; de plus, la porosité des frontières aussi bien que la coordination entre un grand nombre d'agences chargées de la sécurité aux frontières posent de grands problèmes.

Il n'y a eu que peu d'analyses du petit nombre de condamnations relatives au trafic de drogues (par exemple, des affaires liées à la

cocaïne en Sierra Leone, au Ghana et plus récemment, en Gambie). Cela est dû, en grande partie, au fait qu'il est souvent difficile d'accéder aux dossiers d'instruction, aux détenus et à des données fiables. Par ailleurs, un grand nombre d'affaires relatives à la drogue impliquent des intermédiaires ou des mules, ou de petits trafiquants et des consommateurs de cannabis. Ces politiques répressives, qui se focalisent sur ce niveau inférieur d'actions criminelles, soumettent les systèmes de justice pénale à de très fortes pressions, alors qu'il est absolument nécessaire de cibler les criminels et la corruption de haut niveau, d'une part, et de porter attention, d'autre part, à l'augmentation de la consommation de drogues.

Certains pays font des progrès en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Par contre, les progrès en matière de recouvrement des avoirs sont limités.

Les réponses

L'Afrique de l'Ouest se prévaut d'une architecture de lutte contre le trafic de drogues et le crime organisé verticale, à multiples niveaux et qui se déploie à la fois aux niveaux régional, national et local. Si l'actuel Plan d'action de Praia contre la drogue et le crime organisé a une portée exhaustive, sa mise en œuvre est lente. Il n'a bénéficié que d'un faible soutien et les progrès enregistrés ont été limités. De ce fait, la réunion d'experts a abouti à un large consensus selon lequel il est nécessaire d'instaurer un mécanisme pour effectuer le suivi de la mise en œuvre des réponses internationales et régionales à ce problème. Ces efforts doivent être assortis de travaux de recherche beaucoup plus rigoureux et interdisciplinaires. En particulier, et conformément au principe de responsabilité partagée, des progrès significatifs doivent être accomplis afin d'identifier les défis dans la mise en œuvre de l'architecture régionale existante et d'assurer le niveau nécessaire d'engagement politique pour y faire face dans la région et au-delà.

Certains États ont adopté des mesures pour lutter contre le problème du trafic de drogues, notamment en révisant les codes pénaux, et en créant des commissions de lutte contre la drogue ainsi que des cadres de lutte contre le

blanchiment d'argent (voir tableau 1). Cependant, dans des nombreux cas, la mise en œuvre de ces efforts a été lente, du fait du manque d'engagement politique, de l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières, et du caractère limité du partage ou du flux d'informations.

Le rôle de l'ONU et de l'aide au développement traditionnel ont également été examinés lors des débats qui ont surtout mis l'accent sur le besoin de faire en sorte que les initiatives en cours ou futures reflètent la nature complexe et diversifiée du trafic de drogues et du crime organisé. Cela implique notamment de coordonner les efforts visant à renforcer la capacité des agences chargée de l'application de la loi et des services de sécurité et de renseignements avec les mesures mises en œuvre pour traiter les problèmes politiques, sociaux et économiques sous-jacents, y compris par le biais de l'aide au développement. Il faudrait également pour cela un engagement politique et des pressions plus ciblées afin de soutenir les efforts actuellement mis en œuvre dans la région.

Les mécanismes existants de collaboration entre les organisations régionales telles que la CEDEAO (et ses institutions spécialisées telles que le GIABA) et les représentants d'organisations de la société civile et du monde universitaire ont été salués comme étant des éléments positifs, bien que l'accent ait été particulièrement mis sur le besoin d'une collaboration institutionnelle plus étroite afin d'améliorer le recueil d'informations et accroître la compréhension de l'ampleur des questions en jeu. Ces stratégies doivent cibler particulièrement les agents de changement à tous les niveaux et chercher à favoriser leur coordination.

La réunion a examiné les informations et les exemples de modalités d'actions au sein de la région et ailleurs (en Amérique latine en particulier) pour évaluer les aspects positifs et les faiblesses de ces différentes approches de lutte contre le trafic et la consommation de drogues. Si les participants de l'Afrique de l'Ouest ont souligné que les pays de la région ne connaissaient pas des niveaux de violence liée à la drogue de même ampleur qu'au Mexique, au Brésil, en Jamaïque et en Colombie, les participants latino-américains

les ont mis en garde contre le risque d'une croissance de ces niveaux de violences avec l'intensification de la compétition pour s'emparer des fruits de ce trafic.

Les participants ont mis fortement l'accent sur les lacunes en matière de capacités au sein des organisations régionales comme la CEDEAO et ses institutions spécialisées telles que le GIABA, des services gouvernementaux, des bailleurs de fonds partenaires et de la société civile en matière de compréhension de la dynamique du trafic de drogues et du crime organisé. Ils ont souligné en particulier le manque, au sein du secteur universitaire, de travaux de recherches sur les questions relatives au crime organisé et particulièrement au trafic et à la consommation de drogues, et sur la façon dont ces problèmes affectent la gouvernance, le développement et la sécurité. Ce manque de recherches académiques est dû en partie au faible investissement dans l'éducation tertiaire de manière générale en Afrique de l'Ouest et à l'incapacité évidente, pour le monde universitaire et les groupes de réflexion, d'investir l'espace public pour définir et remettre en cause les politiques.

Recommandations clé

Les participants ont proposé une série de recommandations d'actions futures, regroupées autour de quatre domaines clé. Si ces recommandations doivent être mises en œuvre **conjointement**, les participants se sont cependant généralement accordés sur le fait qu'en l'absence de progrès eu égard à la première recommandation – l'existence d'un engagement politique soutenu – il sera difficile d'obtenir des avancées dans les autres domaines.

- I. Engagement politique soutenu
- II. Élaboration de politiques
- III. Génération des connaissances
- IV. Capacités

I. Engagement politique soutenu

Les efforts mis en œuvre à l'échelle régionale et nationale pour lutter contre le trafic de drogues et le crime organisé doivent être soutenus par un groupe indépendant, piloté au

niveau régional, et constitué de « champions », à l'instar de la Commission d'Amérique latine sur les drogues et la démocratie ou de la Commission globale sur les politiques de drogues. Ce groupe aurait pour mission d'appuyer les efforts déployés actuellement par des organes régionaux et internationaux. Il pourrait être chargé d'effectuer un plaidoyer sur les questions relatives au trafic de drogues, à la consommation de drogues et au crime organisé en nouant un dialogue avec les élites politiques et économiques à travers la région ; de mener des campagnes de sensibilisation ; d'effectuer un suivi de la mise en œuvre des initiatives en cours ; de chercher des sources de financements pour la recherche ; de partager les informations et les expériences au sein de la région et entre l'Afrique de l'Ouest et d'autres régions ; et d'explorer des partenariats nouveaux et innovants au sein du secteur privé, y compris les médias sociaux et les entreprises de technologies de l'information. Les membres du groupe pourraient inclure des leaders éminents impliqués actuellement ou dans le passé dans la politique régionale et internationale, le monde des affaires, la culture, et les médias.

Les participants ont également débattu de la faisabilité du lancement d'une initiative à l'échelle internationale, telle qu'un Panel d'experts, chargé par le Conseil de sécurité de l'ONU d'enquêter et de surveiller le trafic illicite de drogues en Afrique de l'Ouest. Un tel panel pourrait enquêter sur l'implication des élites politiques dans les activités criminelles organisées. Des mécanismes similaires ont été utilisés par le passé notamment pour lutter contre le trafic illégal de ressources naturelles et sanctionner les violations.

DOMAINE	RÉSUMÉ RECOMMANDATIONS CLÉ
ENGAGEMENT POLITIQUE SOUTENU	<p data-bbox="373 275 1339 394"><i>Un engagement politique soutenu à l'échelle régionale et nationale pour s'assurer que les problèmes relatifs au trafic et à la consommation de drogues bénéficient de l'attention nécessaire et fassent l'objet de réponses adéquates sur la base d'un recueil d'informations et d'un soutien systématiques.</i></p> <p data-bbox="373 409 576 439"><i>Recommandations</i></p> <ul data-bbox="424 472 1339 654" style="list-style-type: none"> • Création d'un consortium à multiples niveaux et dimensions, à l'instar de la Commission d'Amérique latine sur les drogues et la démocratie ou de la Commission globale sur les politiques de drogues. • Création d'un Groupe d'experts indépendants, mandaté par le Conseil de Sécurité de l'ONU, pour surveiller l'implication des élites politiques dans des activités illégales.

II. Élaboration de politiques

Bien que les gouvernements nationaux et les acteurs régionaux en Afrique de l'Ouest aient signé divers protocoles et adopté des déclarations ambitieuses (Tableau 1), la mise en œuvre de ces engagements est lente, et, dans certains cas, aucune avancée n'a été obtenue. Il n'y a que peu d'engagement aux niveaux régional et national pour faire en sorte que le trafic de drogues fasse l'objet de suffisamment d'attention publique. En ce sens, la lutte contre le trafic de drogues et le crime organisé doit devenir une priorité.

Les dynamiques des groupes criminels organisés, l'étendue de leur emprise, leurs investissements et implication dans des activités aussi bien légales qu'illégales, sont autant de caractéristiques qui soulignent la nécessité de mener des actions conjointes. Les gouvernements doivent collaborer avec tous les secteurs de la société par le biais d'un processus d'apprentissage, d'examen critique et d'assistance mutuels. Les autorités locales, les organisations non-gouvernementales, le secteur privé, les universitaires, les organisations régionales et internationales, et les médias sont tous, à cet égard, des acteurs pertinents. Les approches multisectorielles et imposées par le haut doivent être complétées par des initiatives partant de la base, et être coordonnées avec ces dernières.

Les initiatives dont l'objectif est trop étroit donnent souvent l'impression erronée que des avancées sont accomplies. Plutôt que de réduire l'ampleur et la puissance des réseaux

criminels, certaines mesures de lutte contribuent simplement à une relocalisation du crime organisé. Pour éviter cet effet indésirable, les actions déployées au niveau local ou national doivent prendre en compte les initiatives plus larges mises en œuvre à une échelle régionale et échanger les expériences acquises avec des partenaires d'autres régions, comme l'Amérique latine et les Caraïbes.

Les réseaux du crime organisé s'appuient sur le secret et dépendent de la corruption pour protéger leurs activités contre les actions menées par le gouvernement et les agences chargées de l'application de la loi. Par conséquent, il est essentiel d'accroître la transparence et d'adopter une position ferme contre la corruption et la criminalité organisée. Accroître la transparence implique notamment d'appliquer les obligations juridiques existantes, et de signaler les transactions suspectes (tableau 3).

Les gouvernements et les fournisseurs extérieurs d'assistance doivent porter attention au lien entre réduction de la criminalité et initiatives d'application de la loi, d'une part, et les priorités en matière de développement social et économique, d'autre part. Les politiques répressives doivent être assorties de programmes de traitement et de réadaptation des toxicomanes. Cependant, les bailleurs de fonds externes continuent de favoriser les approches répressives.

Enfin, et en soutien aux initiatives en cours de la CEDEAO, il est nécessaire d'effectuer un examen exhaustif des engagements internationaux de l'Afrique de l'Ouest en

matière de crime organisé et de trafic, et de consommation de drogues. Un examen des codes pénaux et des codes de procédures, des actions judiciaires, de l'application de peines

pour les infractions liées aux drogues, de la formation de la magistrature, etc. est également envisagé.

DOMAINE	RÉSUMÉ RECOMMANDATIONS CLÉ
ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES	<p><i>Renforcer la capacité régionale et multilatérale à surveiller l'efficacité des réponses politiques et à se préparer aux conséquences indésirables de celles-ci.</i></p> <p><i>Recommandations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • En vertu du principe de responsabilité partagée, élaborer des mécanismes plus efficaces visant à assurer la responsabilité des acteurs aussi bien internationaux que régionaux en cas de retard dans la mise en œuvre des politiques. • Renforcer les processus d'élaboration des politiques, y compris en investissant dans une recherche plus rigoureuse et multidisciplinaire et en impliquant davantage les chercheurs dans la région. • Renforcer les liens établis par les politiques imposées par le haut et celles partant de la base entre, d'une part, la réduction de la criminalité/les politiques d'application de la loi et, d'autre part, les priorités en termes de développement social et économique et les besoins des communautés. • S'assurer que les initiatives régionales sont compatibles avec les efforts internationaux plus larges afin de réduire les effets indésirables. • Soutenir les efforts nationaux et régionaux en cours visant à réexaminer et à faire converger les politiques de lutte actuelles et veiller à ce qu'elles soient compatibles avec d'autres obligations et engagements.

III. Génération de connaissances

Alors que l'expansion de la criminalité organisée et du trafic de drogues est généralement reconnue, leur impact sur la gouvernance, le développement et la sécurité, et les variations de ces effets selon les pays restent méconnus. Il est donc nécessaire de renforcer et d'améliorer la fiabilité et la validité des informations. Il est également essentiel de prendre en compte tout l'éventail des questions en jeu, sans se focaliser uniquement sur l'application de la loi ou sur un certain type de drogue, comme la cocaïne.

Des travaux de recherche doivent être menés sur la façon dont les produits des activités criminelles et du trafic de drogue s'infiltrent et influent sur différents niveaux de la société. Il est nécessaire de mieux comprendre dans quelle mesure l'argent de la drogue influe sur les stratégies des acteurs au sein des sphères politiques et économiques, et quelle est la nature des relations entre les populations locales et les trafiquants de drogues et comment elles perçoivent ces derniers.

Il est nécessaire d'améliorer les liens entre le recueil et l'utilisation ultérieure des données. Les agences étatiques doivent, le cas échéant, faciliter l'accès aux bases de données relatives à la saisie de drogues, aux arrestations et aux condamnations. En retour, les chercheurs doivent autant que possible aller au-delà des postulats généraux et mener des recherches empiriques de première main aux niveaux local, national et régional, en utilisant des séries d'indicateurs systématiques et transparents.

Afin d'identifier les domaines dans lesquels des politiques doivent être adoptées et de déterminer des priorités d'action, les parties prenantes doivent s'intéresser ou contribuer aux travaux de recherche sur les thématiques nécessaires pour adopter des politiques informées. Les connaissances locales offrent des perspectives utiles et doivent être systématiquement incluses dans le processus de recherche.

Il est essentiel d'améliorer la sensibilisation du public. Cela peut aider à renforcer la pression

et la résistance sociales en faveur du changement politique et cela peut également représenter un contre-pouvoir contre l'implication de politiciens dans le trafic de drogues et la criminalité organisée. Des efforts plus importants doivent être mis en œuvre pour informer les citoyens sur les risques en matière de santé, économiques et de sécurité liés au trafic et à la consommation de drogues. Cela nécessite de s'appuyer sur les médias pour atteindre et éduquer un public plus large.

DOMAINE	RÉSUMÉ RECOMMANDATIONS CLÉ
CONNAISSANCE	<p><i>Développer un programme de recherche plus systématique, piloté à l'échelle régionale, sur des questions relatives au trafic de drogues en Afrique de l'Ouest. Les lacunes actuelles en matière de recherche qui doivent être comblées incluent :</i></p>
	<p><i>Sécurité humaine</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Information systématique, actualisée et surtout accessible sur les types de drogues faisant l'objet d'un trafic et les itinéraires du trafic en Afrique de l'Ouest ; et sur les critères permettant de comprendre le risque de trafic de drogues et son impact sur des problèmes connexes, tels que le chômage, la violence et l'abus de drogues dans la région. • Pour élaborer une base de référence initiale, il est essentiel de mener des enquêtes de population auprès des ménages afin d'étudier les perceptions sur le trafic de drogues (groupes/individus locaux versus groupes/individus étrangers), la consommation de drogues et la violence liée à la drogue.
	<p><i>Gouvernance et État de droit</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des critères permettant d'évaluer dans quelle mesure l'argent de la drogue infiltre la politique et les structures de gouvernance formelles et informelles ; pour établir comment les produits de la criminalité organisée, et en particulier du trafic de drogues, remplissent les vides créés par l'absence et le manque d'engagement de l'État ; et comment ils sapent la légitimité des institutions étatiques formelles et/ou informelles. • Développer des critères pour comprendre les réponses formelles au trafic et à la consommation de drogues (par exemple les motivations et incitations des autorités chargées de l'application de la loi et de la santé – i.e. comment elles fixent des indicateurs et des objectifs pour lutter contre le trafic et la consommation de drogues). • Effectuer une surveillance et une analyse régulières des procédures judiciaires, des procès-verbaux des audiences, des commissions d'enquête judiciaires et administratives pour mieux comprendre les lacunes dans les systèmes existants, la façon dont les réponses ont été formulées et comment elles ont été mises en œuvre. • Effectuer une analyse de la diversité des infractions et de l'échelle des peines prévues par la législation à travers la région ; des problèmes liés à la protection des témoins dans les affaires relatives au crime organisé, au trafic de drogues, et au blanchiment d'argent ; des problèmes liés au recouvrement des avoirs dans les sociétés traditionnelles, et des défis et limites auxquels sont confrontées les initiatives en matière de développement des capacités dans ce domaine.
<p><i>Développement économique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer des critères pour développer une compréhension mieux informée de l'impact du trafic de drogues et de la criminalité organisée sur les économies formelles et informelles en Afrique de l'Ouest, et de son évolution dans le temps. • Recueillir des informations systématiques sur les variations des modalités de blanchiment de l'argent de la drogue au sein et à travers les pays de la région ; sur la façon dont ce blanchiment s'appuie sur l'économie informelle et sur les effets potentiels que le blanchiment d'argent peut avoir sur le développement à long terme. • Recueillir des informations systématiques sur la façon dont les acteurs menant des activités illégales interagissent avec le secteur des affaires légitimes. 	

Surveillance générale et évaluation de l'impact

- Élaborer des critères pour mesurer l'impact à moyen et long termes des réponses régionales, sous-régionales et internationales au trafic de drogues et aux questions connexes dans la région.

IV. Capacités

Malgré l'importance des investissements internationaux et régionaux en matière de formation et de renforcement des capacités en Afrique de l'Ouest (afin de lutter contre la criminalité organisée et le trafic, pour combattre le terrorisme, la corruption, le blanchiment d'argent, ou en matière de contrôle des frontières, de gouvernance, de consolidation de l'État de droit, de réforme de la justice et du secteur de la sécurité ou de gestion financière) les lacunes en matière de capacités restent considérables. En cette période de diminution des ressources et en conformité avec des changements de politiques internationales plus globaux, il est nécessaire d'avoir une compréhension plus profonde des défis et de l'impact limité des efforts déployés en matière de formation et de renforcement des capacités dans ces domaines, de façon à favoriser l'élaboration de stratégies plus efficaces.

Un investissement important (en termes aussi bien humains que financiers) est nécessaire pour développer des capacités plus durables au

sein des agences gouvernementales (par exemple, développer des perspectives d'évolution de carrière au sein des unités de police spécialisées ; élaborer des modules spécifiques sur le crime organisé, le trafic de drogues et ses effets afin de former les autorités nouvellement élues, les membres de partis politiques, les parlementaires et les fonctionnaires). L'établissement d'une cartographie des initiatives actuellement mises en œuvre afin de renforcer les capacités en matière de lutte contre le trafic de drogue peut être un moyen opportun d'identifier des lacunes, des défis et des opportunités.

Il est important d'investir dans les capacités de surveillance de la société civile et des médias dans le cadre des stratégies de lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée. Une surveillance efficace peut permettre d'effectuer un suivi, d'accroître l'impact des stratégies politiques et de se préparer aux conséquences indésirables de celles-ci. De même, des stratégies doivent être élaborées pour augmenter le coût des collusions avec les réseaux criminels.

DOMAINE	RÉSUMÉ RECOMMANDATIONS CLÉ
CAPACITÉS	<p><i>Avant d'investir massivement dans de nouvelles initiatives de renforcement des capacités, il est nécessaire d'entreprendre une cartographie exhaustive des efforts existants, afin de déterminer quelle est la priorité actuelle des initiatives de renforcement des capacités en matière de lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée, et d'identifier les domaines dans lesquels ces efforts de renforcement des capacités sont perçus comme ayant un impact, la façon dont cet impact est mesuré, ainsi que les lacunes en matière de capacités et les défis à surmonter.</i></p> <p><i>Recommandations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur le long terme, un investissement important (humain et financier) est nécessaire pour développer des capacités plus durables au sein des unités spécialisées, des comités parlementaires, des partis politiques, de la fonction publique, des agences de services sociaux, de la société civile et des médias, sur les questions relatives au trafic de drogues et à la criminalité organisée. • La région doit acquérir la capacité de mener une recherche systématique dans différents domaines (voir le domaine III), en particulier sur l'impact qu'a le trafic de drogues sur la gouvernance et le développement, et plus spécifiquement sur la consommation de drogues et les variations en termes d'impact et de réponses à travers la région. De telles initiatives devraient être implantées dans des instituts universitaires ou autres à travers la région.

Informations additionnelles

À ce jour, la réunion d'experts a bénéficié d'une couverture médiatique par le biais des médias suivants :

Agence France Presse

ANGOP (Angola Press)

Au Fait Maroc

Centre Afrique Presse

Conakry Times (Guinée)

C.R.I.D.E.M. (Mauritanie)

Dallas Morning News

Ibrabiga (Burkina Faso)

Jeune Afrique

La Libre (Belgique)

Radio Netherlands

Senego (Sénégal)

Slate Africa

BBC West Africa

BBC Radio

Document d'information -

Les effets de la criminalité organisée et du trafic de stupéfiants sur la gouvernance, le développement et la sécurité en Afrique de l'Ouest

Résumé

En moins de quinze ans, l'Afrique de l'Ouest est devenue une véritable plaque-tournante pour le transit et le reconditionnement de cocaïne et d'héroïne provenant de pays producteurs d'Amérique latine et d'Asie et destinées aux marchés européens². La criminalité organisée et le trafic de drogues existaient déjà dans cette région, mais c'est au milieu des années 2000 que ces phénomènes ont connu une expansion rapide, et ce en raison du changement stratégique opéré par les réseaux de trafiquants qui, à la suite des « succès » opérationnels remportés par les services de répression américains dans leurs efforts visant à freiner l'afflux de stupéfiants aux États-Unis³, se sont tournés vers un marché européen en pleine croissance. L'Afrique de l'Ouest se profilait alors comme un centre de transit logistique idéal : la géographie de la région rend la détection ardue et le transit facile ; les réseaux opérationnels de passeurs et les réseaux criminels ouest-africains y sont bien établis ; il y règne un climat politique fragile. Ce dernier s'explique par l'histoire coloniale de la région et se caractérise par une pauvreté endémique, une combinaison d'institutions et systèmes faibles, une grande instabilité, ainsi que l'insuffisance d'outils et la présence de corruption parmi les représentants de partis politiques, les agents des forces de l'ordre et des services de renseignement, ainsi qu'au sein des autorités judiciaires.

Dans certains pays, les guerres civiles ont laissé derrière elles un capital humain amoindri, une infrastructure sociale réduite et

des possibilités de production et de développement restreintes au niveau national. Ces guerres ont également entraîné une augmentation des groupes armés actifs dans la région, ainsi que la circulation d'armes légères et de petit calibre. Grâce à la transition vers la démocratie et à la consolidation de celle-ci, ainsi qu'à une croissance économique positive, les pays de la région parviennent progressivement à surmonter bon nombre de ces problèmes. Toutefois, de nouvelles menaces sont apparues dans le même temps, et les problèmes concernant la politique et la sécurité en Afrique de l'Ouest se sont encore aggravés. Parmi ces menaces, on peut citer le trafic de stupéfiants, la consommation croissante de drogues, ainsi que des activités criminelles organisées à plus large échelle, telles que la traite des êtres humains, l'exploitation illicite des forêts et des ressources, la piraterie, le blanchiment d'argent et les activités terroristes. Venant s'ajouter à l'urbanisation intense et au chômage des jeunes, ces phénomènes portent atteinte aux institutions et processus démocratiques ainsi qu'à la sécurité et au développement économique de la région, tout en entraînant un climat favorisant la violence et les conflits.

Des études montrent toutefois que l'appréciation de ces problèmes repose sur des éléments peu solides, tout comme les mécanismes visant à évaluer les vulnérabilités, menaces et gageures favorisant la criminalité organisée et le trafic de drogues et à y faire face. En effet, malgré plusieurs améliorations, les réponses efficaces et stratégiques demeurent insuffisantes pour faire face aux défis multidimensionnels que posent la criminalité organisée et le trafic de drogues dans la région. Même si les déclarations et plans d'action venant de la région, comme de l'extérieur, foisonnent, d'aucuns continuent de déplorer l'absence d'un cadre stratégique complet qui aille au-delà de la simple assistance technique et qui englobe de manière plus efficace les facteurs politiques et économiques, que ce soit au niveau mondial, régional ou national, permettant à la criminalité organisée et au trafic de stupéfiants de prospérer dans la région. Les stratégies opérationnelles existantes seraient également fragiles, notamment parce qu'elles sont fondées sur une analyse faible et cloisonnée et

² L'Afrique de l'Ouest comprend les pays suivants: Bénin, Burkina-Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

³ Selon des études récentes, il semble que celui-ci s'est aujourd'hui stabilisé à environ 50-60 tonnes par an, dont la valeur en gros approche les 2 milliards de dollars américains, ce qui équivaut à environ 25-30% du marché européen de la cocaïne.

ont tendance à négliger l'importance d'accompagner les efforts en matière de sécurité de mesures visant à renforcer les institutions et processus politiques, la justice, les établissements de santé et à réagir face au chômage important des jeunes. Sont encore plus insuffisantes l'attention et les mesures visant à renforcer les capacités de la société civile et des milieux universitaires en matière de contrôle et d'analyse des tendances et des répercussions de la criminalité organisée et du trafic de stupéfiants dans la région. Dans le même temps, le secteur privé demeure en grande partie à l'écart des débats actuels autour de ces questions.

À cet égard, la réunion d'experts aura pour objectif de se pencher sur les effets de la criminalité organisée (tout particulièrement, du trafic de stupéfiants) sur la gouvernance, la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest en vue :

- i) De mieux comprendre les effets apparents du trafic de drogues et de la criminalité organisée sur la gouvernance, la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest et d'identifier les lacunes existantes sur le plan des connaissances ;
- ii) D'évaluer l'efficacité et/ou les faiblesses des différentes mesures politiques et opérationnelles actuellement mises en œuvre par différents acteurs face aux nouveaux défis et aux problèmes déjà identifiés ;
- iii) D'identifier les potentiels points d'entrées et les éléments clés d'une stratégie renouvelée visant à traiter les problèmes recensés par la mise en place, par exemple, d'un mécanisme géré au niveau régional et d'examiner les différentes possibilités pour aller de l'avant.

Plus précisément, cette rencontre tâchera d'examiner plusieurs questions qui demeurent sans réponse, notamment les suivantes : quels sont les mécanismes et outils actuellement utilisés afin d'évaluer les effets de la criminalité organisée et du trafic de drogues dans des domaines cruciaux tels que la

gouvernance, la sécurité et le développement et quels sont les moyens pour en suivre l'évolution ? De quelle manière exploite-t-on les résultats de ces processus afin de contribuer à l'élaboration de réponses intégrées stratégiques et opérationnelles à l'échelle nationale et régionale (tout particulièrement en ce qui concerne l'application des lois, la sécurité des citoyens, la justice et la santé) ? De quelle manière les milieux universitaires, la société civile et le secteur privé collaborent-ils avec les responsables des politiques publiques pour les éclairer dans la prise de décisions ? Quelles sont les lacunes existantes sur le plan des connaissances et comment peut-on les combler ? De quelles mesures stratégiques et opérationnelles dispose-t-on et comment les soutenir de manière plus efficace ? Qui devrait s'en charger (à l'échelle internationale, régionale et nationale) et de quelle manière ?

Cette rencontre est le fruit d'un effort collectif de la Fondation Kofi Annan, du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent (GIABA) de la CEDEAO, du Centre pour la coopération internationale de l'Université de New York (CIC) et du Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix (KAIFTC). Elle réunira des spécialistes venant d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique latine, d'Amérique du Nord et d'Europe.

Contexte

La criminalité organisée et le trafic de stupéfiants ne sont pas des phénomènes nouveaux en Afrique de l'Ouest. Ce qui est inédit, c'est le degré de croissance qu'ils ont connu dans cette région au cours des dix dernières années. En effet, comparée à la valeur des économies locales d'Afrique de l'Ouest, celle des drogues et d'autres produits et services illicites est immense, ce qui a permis aux trafiquants d'accéder aux plus hauts échelons du gouvernement, des services de justice et de sécurité et de l'économie, provoquant visiblement des ravages au sein des structures politiques, économiques et sociales pourtant déjà fragiles.⁴ En 2007, après

⁴ Dans un entretien, le 17 mai dernier, Manuel de Almeida Pereira, conseiller juridique auprès du groupe pour la lutte contre la criminalité des Nations Unies sis à Vienne, a expliqué, à titre d'exemple, que jusqu'à [80 tonnes de cocaïne](#), d'une

avoir constaté que, dans certains pays, l'argent de la drogue s'infiltrait dans les plus hauts échelons du gouvernement, l'Union africaine a adopté un Plan d'action sur la lutte contre la drogue et la prévention de la criminalité ainsi qu'un mécanisme de suivi. Le principal objectif du Plan d'action était d'inverser « la tendance actuelle de l'abus et du trafic des drogues, du crime organisé, de la corruption, du terrorisme et des défis connexes au développement socioéconomique, à la sécurité humaine et d'améliorer de manière tangible les conditions de vie des populations africaines et de leurs familles. »⁵ Sous l'impulsion du nombre croissant de saisies de drogues dans la région (ce qui montrait à quel point les pays d'Afrique de l'Ouest étaient une voie de transit pour le trafic de cocaïne et d'héroïne), la CEDEAO a emboîté le pas en adoptant une série de déclarations, de plans d'action et de mesures visant à répondre à la menace croissante que constitue le trafic de stupéfiants dans la région.⁶ Grâce à de nouveaux éléments, il a été constaté que, de simple plaque-tournante de la cocaïne, l'Afrique de l'Ouest est devenue un haut lieu de transformation de la drogue et de production d'amphétamines. Les voies d'acheminement s'étendent désormais jusque dans le Sahel et le Sahara et la collaboration entre les trafiquants de drogues et des groupes terroristes tels que AQMI semble en augmentation.⁷

valeur de quelque 1,2 milliards de dollars, pouvaient transiter par l'Afrique de l'Ouest pour être acheminées vers l'Europe en 2011. Bloomberg News, West Bloomberg News, *West Africa's Cocaine Trade Has Doubled in Five Years*, UN Agency Estimates. Drew Hinshaw - May 25, 2011.

⁵ CMDCCP/EXP/3 (III) §1.1 Objectifs fondamentaux.

⁶ Entre 2001 et 2007, la cocaïne saisie en Afrique de l'Ouest a fortement augmenté, passant de 273 à 47'000 kilos selon les estimations (voir Cockayne 2011). La CEDEAO a pris un certain nombre de mesures politiques et opérationnelles dans le but de faire face aux problèmes précités. Par exemple, en 2008, en collaboration avec l'UNODC et d'autres partenaires, la CEDEAO a organisé une Conférence ministérielle pour l'examen et l'approbation d'un plan d'action régional (The Praia Plan of Action) ainsi que d'une déclaration politique contre le trafic illicite de drogues et la criminalité organisée dans la région. L'Autorité des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO a adopté et avalisé le plan d'action et la déclaration politique en décembre 2008. La Déclaration de Praia sur les élections et la stabilité politique en Afrique occidentale a également été élaborée pour répondre à l'infiltration croissante d'argent de la drogue dans les milieux politiques dans la région et au manque de cadres réglementaires pertinents et de mécanismes de responsabilisation ; elle comprend une disposition visant à empêcher le financement de partis et de campagnes politiques par des réseaux criminels, en particuliers liés au trafic de stupéfiants.

⁷ Kwesi Aning (2011), *Security Links between Trafficking and Terrorism in the Sahel in Africa South of the Sahara*, London: Routledge.

Au cours de ces dernières années, le Conseil de sécurité des Nations Unies a été régulièrement informé des dangers que présente le trafic de stupéfiants en Afrique et, plus récemment, en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel. Cela a donné lieu à plusieurs déclarations présidentielles du Conseil de sécurité (PRST), dont celles de décembre 2009 (sous la présidence du Burkina Faso), de février 2010 (sous la présidence de la France) et de février 2012 (sous la présidence du Togo). Ces déclarations ont mis l'accent sur les dangers que le trafic de stupéfiants et d'autres formes de criminalité organisée représentent pour la sécurité régionale et internationale.⁸ Entre-temps, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) a tiré parti de son pouvoir de rassemblement, de son influence politique et de sa portée transnationale pour attirer l'attention sur les répercussions des menaces transnationales en Afrique de l'Ouest, en particulier sur le trafic de stupéfiants, et pour négocier un appui auprès de la communauté internationale afin de trouver des mesures pour endiguer ces menaces.⁹ D'autres institutions des Nations Unies, notamment l'UNODC, continuent à établir des évaluations et à apporter un appui technique aux organisations en Afrique de l'Ouest. Outre ces efforts, de nombreux donateurs bilatéraux ont lancé différentes initiatives dans le but de soutenir la région à l'échelle multilatérale et bilatérale. Certains de ces projets, tels que l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest (WACI), sont mis en œuvre en collaboration avec la CEDEAO, tandis que d'autres le sont

⁸ Encouragé, grâce aux déclarations présidentielles du Conseil de sécurité de 2010, à faire en sorte que le trafic de drogues soit "érigé en facteur de toutes stratégies de prévention des conflits, d'analyse des conflits, d'évaluation et de planification des missions intégrées et d'appui à la consolidation de la paix", le Secrétaire général de l'ONU a mis en place, en février 2011, un groupe de travail sur la criminalité organisée et le trafic de drogues, co-présidé par le Département des Affaires politiques (DPA) et l'UNODC. Compte tenu du fait que ce groupe de travail est relativement éloigné géographiquement du cœur du problème (Afrique de l'Ouest, Asie centrale, Amérique centrale, etc.), il est encore trop tôt pour déterminer s'il parviendra à fournir l'appui nécessaire qu'évoquent les déclarations présidentielles du Conseil de sécurité. Toutefois, il pourrait apporter un soutien et une analyse importants aux bureaux de l'ONU situés stratégiquement dans la région, tels que l'UNOWA, et éventuellement soutenir la mise en place de moyens similaires au sein de la CEDEAO.

⁹ James Cockayne et Camino Kavanagh (2011).

directement par les partenaires.¹⁰ L'Union Africaine, l'Union européenne, AFRICOM, plusieurs acteurs bilatéraux d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, ainsi que des intervenants en matière de sécurité, privés et semi-privés, s'impliquent également de différentes manières.

Cependant, malgré toutes les mesures mises en place afin de déjouer la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants, les inquiétudes augmentent dans la région et au-delà, ce qui témoigne des résultats limités qu'ont eus les efforts déployés jusqu'à présent pour faire face à ces menaces. Les craintes concernant la criminalisation de la politique, par exemple, ne se sont pas dissipées.¹¹ Dans des contextes tels que celui de la Guinée-Bissau, les plus hauts responsables politiques et militaires se sont retrouvés impliqués dans une lutte pour l'accès aux ressources, y compris aux profits des activités liées au trafic de cocaïne, ce qui a conduit à l'assassinat du Président en 2009.¹² De plus en plus souvent, les partis politiques de la région sont accusés d'utiliser des fonds issus du commerce de la drogue pour financer leurs campagnes électorales. En raison de la fragilité, voire de l'absence de cadres réglementaires et de mécanismes de mise en œuvre relatifs au financement des campagnes politiques, à la transparence des finances des partis et à la lutte contre le blanchiment d'argent, il est particulièrement difficile de vérifier ces allégations et la polarisation politique se trouve encore exacerbée.¹³

Certains de ces problèmes politiques s'expliquent par le fait que, dans plusieurs États d'Afrique de l'Ouest, le contexte politique sous-jacent demeure relativement faible, dans la mesure où les différentes parties prenantes n'ont pas été à même de concevoir un système acceptable pour que « des intérêts politiques et économiques divergents soient conciliés par le biais d'institutions d'État d'une manière systématique, sans à-coups et sans violence. »¹⁴ À cet égard, la facilité d'accès aux ressources découlant du trafic de drogues et d'autres formes de criminalité organisée peut encore accroître le fardeau pesant sur des systèmes politiques et sociaux déjà vulnérables et faire augmenter le risque de polarisation et de violence, notamment dans le cadre de la compétition électorale et, en particulier, dans des pays récemment sortis d'un conflit.¹⁵ En outre, dans des situations où l'accès au pouvoir et aux ressources est encore limité à des relations informelles et clientélistes, les produits tirés du trafic de drogues peuvent avoir pour effet de renforcer la légitimité des élites politiques et économiques, aussi bien officielles que traditionnelles. Étant donné l'absence du pouvoir de l'État ainsi que la faiblesse de la prestation de services, les profits tirés de la criminalité organisée et du trafic de drogues représentent souvent les seules sources de revenus et, par conséquent, on ferme les yeux sur leur nature illicite. Ces nuances importantes dans le rapport entre l'État et la société rendent encore plus difficile l'appréciation des conséquences et l'élaboration de mesures politiques cohérentes et efficaces.

Parallèlement, le trafic de stupéfiants et la corruption qui y est associée semblent avoir des répercussions de plus en plus importantes sur les économies d'Afrique de l'Ouest. Il demeure toutefois relativement difficile de les évaluer en raison de l'ampleur du secteur informel dans la région et du fait que la majorité des économies fonctionnent sur la base d'échanges en espèces. Néanmoins, des indices de plus en plus nombreux montrent que des sommes importantes ont été blanchies

¹⁰ L'Initiative côte de l'Afrique de l'Ouest est codirigée par l'UNODC, le Département des affaires politiques des Nations Unies, le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et Interpol. Elle soutient la CEDEAO dans le cadre de la mise en place de cellules de lutte contre la criminalité organisée en Sierra Leone, au Libéria, en Côte d'Ivoire et en Guinée-Bissau.

¹¹ Dans cette région, les partis s'accusent mutuellement de se servir de fonds issus du trafic de drogues pour financer leurs campagnes et pour gagner une longueur d'avance sur leurs adversaires. Au Ghana, par exemple, une polarisation a eu lieu après les allégations émises par le Chef du Bureau de contrôle des stupéfiants selon lesquelles certains partis politiques utilisent de l'argent issu du trafic de drogues pour renforcer leur position en vue des élections de 2012. Aucun progrès n'a été réalisé dans le pays afin d'adopter une loi sur le financement des partis politiques et ce malgré les problèmes qu'entraîne l'absence d'une telle loi.

¹² James Cockayne (2011).

¹³ Kwesi Aning, *Comprehending West Africa's Security Dilemmas: State Fragility, Narco-Terrorism and Oil Politics*. À paraître.

¹⁴ Voir, par exemple, Lassana Gberie (2010), *ISS Situation Report on Sierra Leone*.

¹⁵ James Cockayne et Camino Kavanagh, *CIC Annual Review of Political Missions 2011, Thematic Essay on Transnational Threats* (à paraître).

dans l'immobilier, le tourisme et des casinos au Ghana, au Nigéria et au Sénégal, par exemple, et que la plupart des autres pays de la région sont également submergés par des capitaux provenant du trafic de stupéfiants et d'autres activités illicites. Récemment, un rapport du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent de la CEDEAO a signalé que le problème principal semble provenir du sommet de la pyramide, où de grandes quantités de fonds tombent entre les mains d'importants acteurs politiques qui sont soutenus par des groupes externes, tels que des communautés de la diaspora, et qui travaillent avec des intermédiaires, tels que des passeurs de fonds, des banques, des entreprises ou d'importants acteurs du commerce international. À long terme, la dépendance économique à l'argent de la drogue et l'infiltration du trafic de stupéfiants au sein des plus hauts rangs du pouvoir peuvent réduire la volonté de lutter contre ce marché, même si cela entraîne une perte de légitimité vis-à-vis de la population en général.

Alors que, au cours des dix dernières années, les effets de la criminalité organisée et du trafic de stupéfiants sur la sécurité, l'économie et la politique ont été examinés de différentes manières et dans différents cadres, nous en savons beaucoup moins en ce qui concerne les effets à plus long terme que ces phénomènes auront sur le développement. Par exemple, l'augmentation de la consommation effective de drogues dans différents pays de la région suscite de plus en plus d'inquiétudes. Jusque récemment, la consommation de drogues en Afrique de l'Ouest et dans d'autres régions d'Afrique sub-saharienne était liée à la marijuana et au khat, était reconnue officiellement comme étant un problème et figurait parmi les sept priorités réalisables présentées dans le Plan d'action de l'Union Africaine révisé sur la lutte contre la drogue et la prévention de la criminalité (2007).¹⁶ Malgré cela, la consommation de cocaïne et d'héroïne dans le continent serait, depuis, montée en flèche, notamment en raison du fait que les cartels opérant dans la région préfèrent rémunérer les services en nature.¹⁷ En effet, l'UNODC a constaté une « augmentation

considérable » de la consommation de drogues dans la région et a estimé qu'un tiers de la cocaïne ayant transité par l'Afrique de l'Ouest a été consommée localement et qu'environ 400 kilos d'héroïne (environ 880 livres) y ont été consommés au cours du premier semestre de 2011. Selon le représentant régional, ces niveaux de consommation représentent un « problème très grave pour la santé publique. »¹⁸ Les problèmes de santé et de bien-être liés à la consommation de stupéfiants sont désormais érigés en priorité dans différents cadres politiques. D'autre part, la région (et l'ensemble du continent) ne dispose actuellement ni de politiques nationales visant à réduire les effets néfastes de la consommation de drogue, ni des centres de traitement nécessaires, ni des ressources permettant de les mettre en place et de les entretenir. Cette situation est aggravée par une importante insuffisance d'informations relatives aux consommateurs dans la région, notamment concernant les répercussions de la consommation de drogue sur des problèmes de santé déjà existants, tels que le VIH/SIDA.

Bon nombre de ces menaces découlent d'une base empirique faible. L'élaboration de mesures politiques et opérationnelles devrait se fonder sur une bonne connaissance de la nature et de l'étendue de la criminalité organisée et du trafic de stupéfiants dans la région, ainsi que sur une compréhension solide de l'incidence structurelle de ces phénomènes, en particulier sur la gouvernance politique et économique, la sécurité des citoyens et le développement, cela dans des contextes spécifiques. Cependant, la portée de la majorité des évaluations et analyses a été trop limitée. Par exemple, les ouvrages en matière de crime organisé axés sur la politique négligent, en général, d'évoquer la manière dont la criminalité organisée interagit avec les institutions politiques officielles (formes et structures du gouvernement, partis politiques, législatures, etc.) et les structures décisionnelles traditionnelles. Parallèlement, les études relatives à la démocratie et aux transitions politiques « ont tendance à esquiver la question de la criminalité organisée et des stupéfiants et se concentrent essentiellement sur l'apparition d'institutions démocratiques

¹⁶ Voir Domaine prioritaire §2.5 dans CMDCCP/EXP/3(III), p.9.

¹⁷ CPPF Summary Note, Meeting on Drug Trafficking in West Africa, juillet 2009.

¹⁸ Bloomberg News, *West Africans Consume One-Third of Trafficked Drugs, UN Drugs Office Says*, 20 juin 2011.

officielles, de marchés et sur leur rapport. »¹⁹ Pour d'aucuns, il en résulte une « myopie analytique et politique en ce qui concerne les études et les mesures relatives à des sujets tels que le crime organisé et le trafic de stupéfiants dans des milieux non formels. »²⁰ De même, au cours des dix dernières années, des experts en stratégie et en sécurité se sont penchés sur la criminalité organisée et en particulier sur sa dimension transnationale, ainsi que sur ses liens potentiels avec le terrorisme transnational. Toutefois, ils semblent être tout aussi myopes en ce qui concerne la dimension politique de ces questions, et les mesures politiques et organisationnelles qui en résultent sont fondées sur une interprétation étroite de la sécurité et sur une considération limitée des aspects politiques, sociaux et économiques liés à la criminalité organisée et au trafic de stupéfiants.²¹

En raison de cette « myopie », les initiatives aux niveaux international et régional négligent souvent de prendre en considération les problèmes précités. Lorsque cela n'est pas le cas, ces questions sont examinées dans une optique liée à tel ou tel conflit, ou par le biais d'outils d'analyse politico-économique élaborés au cours des dix dernières années. Pour des raisons aisément compréhensibles, notamment à cause des limites qu'implique la souveraineté, les mesures opérationnelles ne touchent que rarement les questions structurelles et politiques souvent au cœur des problèmes existants. Un bref examen de quelques-unes des procédures judiciaires et des commissions d'enquête mises en place dans le cadre d'affaires très médiatisées de contrebande de cocaïne en Afrique de l'Ouest a permis de constater que peu d'acteurs politiques ont été poursuivis et condamnés pour leur implication dans le trafic de stupéfiants, même lorsqu'il existait suffisamment d'éléments de preuve à leur encontre.²²

¹⁹ Yashar (2010).

²⁰ Yashar (2010).

²¹ Interviews Washington D.C. and N.Y., octobre 2010.

²² Par exemple, l'ancien Ministre des transports et de l'aviation du Sierra Leone aurait été associé à un vaste réseau de cocaïne, dans lequel son frère était également impliqué, notamment à une affaire de saisie de 700 kilos de cocaïne en 2008. Le Procureur général et le Ministre de la justice auraient empêché son arrestation après qu'un mandat avait été émis. Dans son rapport relatif à cette affaire, dans laquelle 16 personnes, dont plusieurs originaires d'Amérique latine, avaient été condamnées, le juge Nicholas Browne-Stone a laissé entendre que le gouvernement s'était rendu coupable d'entrave à la justice en empêchant les

Lorsque des personnalités politiques importantes impliquées dans des activités illicites sont effectivement arrêtées, cela est souvent dû à des politiques et pressions exercées par des États tiers.

À l'inverse, des mesures continuent d'être élaborées dans une optique de sécurité et d'application des lois, en accordant trop peu d'attention aux aspects politiques et culturels de chaque État, aux questions de surveillance, de légitimité, ainsi qu'aux conséquences que ces mesures peuvent avoir sur le rapport entre l'État et la société ou encore sur la santé et le bien-être en général. En ce qui concerne les situations d'après-conflit, les analystes ont récemment mis l'accent sur le besoin de s'investir dans des initiatives à plus long terme, notamment en renforçant des institutions telles que les partis politiques dans le but « d'assurer une transformation structurelle et normative de l'économie politique et d'éliminer l'avantage comparatif dont profitent les entrepreneurs et organisations criminels. »²³ Cependant, la majorité des parties prenantes dans les efforts de consolidation de la paix et d'édification de l'État ne tiennent pas suffisamment compte de ces institutions dans leurs programmes. De plus, les prestataires d'assistance aux partis politiques coordonnent rarement leur travail en matière de corruption politique et de financement de campagnes politiques avec les acteurs menant des enquêtes sur la criminalité organisée. Les mêmes lacunes ont été constatées dans la manière dont des questions sociales fondamentales, en particulier la santé, ont tendance à être négligées dans le cadre de ces efforts.

Enfin, dans la région, d'aucuns ont le sentiment que bon nombre des initiatives actuelles sont largement élaborées en dehors de l'Afrique de l'Ouest et qu'il n'est porté qu'un intérêt limité vis-à-vis du cadre politique actuel et des mesures opérationnelles existantes. La société civile et les médias n'ont guère eu la possibilité de débattre de ces problèmes avec les grands décideurs de la région, ce qui a contribué à

poursuites à l'encontre de l'ancien ministre. Il a souligné que, à son avis, « le ministère public a dissimulé des éléments de preuve cruciaux et était prêt à mettre en péril l'affaire dans le but de sauver une personne [le ministre], ce qui constitue un parjure. » Voir Lansana Gberie (2010), ISS Situation Report, Sierra Leone: Business More than Usual.

²³ Cockayne (2009).

réduire davantage l'intérêt porté à ces questions et à limiter l'élaboration de solutions.

Conclusion

Les parties prenantes au niveau régional ainsi que l'ensemble de la communauté internationale multiplient les déclarations concernant la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants dans la région, ce qui témoigne que, malgré les efforts déployés jusqu'à présent, ces problèmes demeurent une source importante d'inquiétude. Cette absence de progrès a récemment conduit le Représentant permanent du Togo auprès de l'Organisation des Nations Unies à déplorer, en février 2012, que « aucune de ces démarches n'a eu pour l'instant de véritable effet dissuasif sur le développement des réseaux de trafiquants en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel. Au contraire [...], il semblerait que la situation se soit encore détériorée depuis leur mise en œuvre. »²⁴ Il a néanmoins ajouté que « de nombreux responsables, dans toute la région, sont profondément préoccupés par les répercussions du trafic de drogue », mais ils ont les mains liées, car ils « se trouvent souvent confrontés à des personnes et des réseaux nettement plus puissants qu'eux, dont les priorités ne sont pas les mêmes. » Il serait utile de disposer d'éléments plus solides et plus exhaustifs en matière de surveillance et d'évaluation des répercussions du trafic de stupéfiants et de criminalité organisée dans la région afin de faire en sorte que les efforts sont canalisés de manière plus efficace et que les chefs traditionnels et les dirigeants officiels, gouvernementaux et non gouvernementaux, bénéficient, dans leurs démarches, d'un accompagnement plus stratégique.

À cet égard, et se référant à la situation en Afrique de l'Ouest, la Commission mondiale sur la politique des drogues a souligné, en juin 2011, que pour être efficaces, « les réponses doivent associer les [démarches existantes (forces de l'ordre et justice)] à des politiques sociales de développement et de prévention des conflits. Elles devraient

impliquer les gouvernements, de même que la société civile. »²⁵ Au cours des cinq dernières années, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest a lancé de nombreux appels pour qu'un tel changement stratégique soit opéré. À la lumière des derniers événements survenus en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel, le Président du Togo a récemment réitéré ces appels dans une lettre adressée au Président du Conseil de sécurité. Un mécanisme multidimensionnel dirigé au niveau régional pourrait effectivement contribuer à réaliser les changements nécessaires.

²⁴ Voir S/2012/83, Lettre datée du 8 février 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Togo auprès de l'Organisation des Nations Unies.

²⁵ Rapport de la Commission mondiale pour la politique des drogues, p. 14.

Tableau 1 : CRIME ORGANISÉ, TRAFIC DE DROGUES ET PROBLÈMES CONNEXES EN AFRIQUE DE L'OUEST : DIX ANS D'AVANCÉES

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
DÉCLARATIONS ET ORIENTATIONS POLITIQUES	Convention CTO des Nations unies et Protocoles A/RES/55/25	Résolution de la CND sur les liens entre le trafic de drogues et la CTO CND/RES/44/8	Principes de Bangalore sur la déontologie judiciaire	Convention de l'ONU contre la corruption A/RES/58/41	Action contre la corruption de l'ONU A/RES2005/18	Rapport HLP sur les menaces, les défis et le changement - ONU	Convention de la CEDEAO sur les AL et de petit calibre	Directive contre le BA de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	Déclaration du Conseil de sécurité sur la CEDEAO et les actions de lutte contre le trafic de drogues S/PRST/2008/37	Déclaration du Président du CS/ONU sur la situation et les défis en AO S/PRST/2009/20
	RES. AG/ONU sur la Coopération internationale dans la lutte contre le problème mondial de la drogue A/RES/54/132	Protocole de la CEDEAO sur la démocratie & la gouvernance A/SP/12/01	Législation de l'UEMOA relative à la lutte contre le BA 07/2002/CM	Convention de l'UA contre la corruption	Stratégie antidrogue de l'UE 2005-2012 EC/15074/04	Document final du Sommet mondial A/59/265			Rapport sur le trafic de drogues comme menace à la sécurité en Afrique de l'Ouest - UNODC	Déclaration du Président du CS/ONU sur la CTO, le trafic de drogue et l'(in)sécurité S/PRST/2009/32
	ECOSOC - ONU Coopération contre le trafic illicite par mer CND/RES/43/5								Avant-projet de loi uniforme relatif à la lutte contre le financement du terrorisme de l'UEMOA	Rapport de l'UNODC sur le trafic & l'État de droit en AO
	Déclaration de Vienne sur le crime et la justice A/RES/55/59								Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (ECPF)	Résolution de la CND sur la coopération interrégionale ALC & AO CND/RES/52/10
									Décl. de Praia de la CEDEAO sur l'abus de drogue, le trafic illicite de drogues et le crime organisé en AO (avec l'UNODC)	MoU sur les enquêtes conjointes relatives aux cas de criminalité organisée AmLat/AO/UNODC
PLANS ET OUTILS D'ACTION	Réseau douanier de lutte contre la fraude (CEN) OMD		Plan d'Action de l'UA sur le contrôle de la drogue en Afrique APD 2002-2006	Programme de contrôle des conteneurs (CCP) de l'UNODC/OMD		UNODC/OMS Initiative sur l'abus de drogue (TREATNET)	Projet COCAF d'assistance aux agents de police et douaniers dans la lutte contre le trafic de drogue en provenance de l'AO vers l'UE Interpol	Projet d'échange d'informations transatlantique triennal AmLat. & AO de l'UNODC	Opération « Vice Grips » de l'OMD de lutte contre la piraterie et la contrefaçon (Ghana-Nigeria-Sénégal)	UNODC/OMS TREATNET II mis en œuvre en Côte d'Ivoire, Nigeria & Sierra Leone
	Mission de l'OICS au Sénégal			Mission de l'OICS au Mali		Mission de l'OICS au Cap Vert	Mission de l'OICS en Gambie	Mission de l'OICS au Liberia	Plan d'action régional de la CEDEAO contre le trafic de drogues et la criminalité organisée 2008-2011	Plan opérationnel de la CEDEAO (Feuille de route pour le Plan d'action régional 2008)
				Système d'alerte précoce et de réponse aux conflits de la CEDEAO (ECOWARN)		Mission de l'OICS au Ghana	Premier Plan d'Action du GIABA 2007-2009	Initiative pour la restitution des avoirs volés UNODC/banque mondiale (STAR)	Opération COCAIR 1 AIRCOP UNODC, OMD, Interpol	AIRCOP Operation COCAIR 2 UNODC, OMD, Interpol
						Groupe de travail UE-ALC sur l'échange de renseignements (ISWG) 2006-2009		Plan d'Action de l'UA pour le contrôle de la drogue et la prévention de la criminalité AUPA 2007-2012	Projet Route de la cocaïne (ALC & AO) 2009-2011	Projet White Flow sur le trafic de drogue d'AmLat vers l'Europe via l'AO Interpol
						Coopération en matière de renseignements AmLat et AO (CO-ALC-AO) 2006-2010			Plan d'action antidrogues de l'UE 2009-2012 EC/326/09	
DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS	Groupe d'action contre le blanchiment d'argent (GIABA)		Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA)			Centre opérationnel d'analyse du renseignement maritime pour les stupéfiants (MAOC-N)	Groupe spécial international de lutte anti-contrefaçon de produits médicaux de l'OMS (IMPACT)		Initiative des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest (WACI) UNODC, DOMP, DPA/UNOWA, Interpol	Groupe de travail de l'ONU sur le crime organisé et le trafic de drogue transnationaux
	Initiative ouest-africaine d'opérations conjointes (WAJO)						Réseau des Autorités pour la réglementation des médicaments en Afrique de l'Ouest (WADRAN)		Initiative de sécurité globale d'Interpol (GSI)	Réseau d'Autorités anti-corruption de la CEDEAO

Activités régionales en Afrique de l'Ouest

Activités intrarégionales

Activités extrarégionales

Activités internationales

Tableau 1
Cont.

	2010	2011	2012
DÉCLARATIONS ET ORIENTATIONS POLITIQUES	Program pour l'Afrique de l'Ouest - UNODC 2010-2014	Rapport spécial No. 1 du CS/ONU sur les nouveaux défis en AO	Déclaration du Président du CS/ONU sur la CTO en AO et au Sahel S/PRST/2012/2
	Engagement de Freetown (déclaration ministérielle) de la WACI sur le trafic de drogues et le crime organisé en AO	Déclaration du G8 sur la lutte contre le trafic illégal de drogues	MoU OMD/ INCB sur les efforts et la coopération en matière de contrôle de la drogue
	Législation européenne de lutte contre le trafic de drogues Conseil de l'Europe	Adoption de la Déclaration sur le trafic de drogues par le Conseil de l'Europe	
		Signature des 154 pays membres de l'Assemblée parlementaire mondiale	
		Signature de coopération des 154 membres de l'Assemblée mondiale	
PLANS ET OUTILS D'ACTION	Initiative de Dakar sur l'harmonisation de la lutte contre le trafic de stupéfiants et l'abus de drogue	Adoption de plan d'action sur l'abus de drogue et l'abus de stupéfiants	
	Programme de coopération entre l'AmLat et l'UE pour les politiques de lutte contre les drogues (COPOLAD)	Signature dans le cadre de l'Assemblée parlementaire de l'AmLat	
DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS	Brigade conjointe de répression dans les aéroports d'AIRCOP (JAIF)		

Tableau 2 : RATIFICATION ET ADHÉSION AUX CONVENTIONS DE L'ONU PERTINENTES EN AFRIQUE DE L'OUEST

		Adhésion aux Conventions des Nations unies														
		Bénin	Burkina Faso	Cap Vert	Côte d'Ivoire	Gambie	Ghana	Guinée	Guinée-Bissau	Liberia	Mali	Niger	Nigeria	Sénégal	Sierra Leone	Togo
1988 UNITD		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2000 UNTOC		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2003 CNUCC		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ratification et adhésion
 Signé mais non ratifié
 Ni signé ni ratifié

Tableau 3 : SYSTÈME ET SITUATION POLITIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Constitution et législation électorale (Informations les plus récentes le cas échéant)															
	Bénin	Burkina Faso	Cap Vert	Côte d'Ivoire	Gambie	Ghana	Guinée	Guinée-Bissau	Libéria	Mali	Niger	Nigeria	Sénégal	Sierra Leone	Togo
Loi électorale (année)	1999	2001	2010	2000	1996	1996	1991	1998	1986	2006	2010	2006	1992	2002	2000
Législation/Directives relatives aux partis politiques	2001	2001	S/O	2008	S/O	2000	1991	1991	2005	2005	2010	2011	1989	2002	S/O
Législation/Directives en matière de financement politique	2001	2009	S/O	2004	S/O	2000	S/O	S/O	2011	2000	S/O	2011	S/O	2002	2000
Législation de lutte contre le blanchiment d'argent ¹	2006	2006	2009	2005	2003	2008	2007	2006	2002	2006	2004	2004	2004	2005	2007
<i>Financement des partis politiques²</i>															
Les dons étrangers sont-ils interdits?	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Les dons anonymes sont-ils interdits?	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	S/O	S/O	S/O
Le financement étatique est-il interdit?	Oui	S/O	Oui	Oui	S/O	Oui	S/O	Oui	Oui	S/O	Oui	S/O	S/O	Oui	S/O
D'autres sources (illicites) sont-elles interdites?	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Y a-t-il un plafond pour les contributions des donateurs?	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
L'achat de voix est-il interdit?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Les partis ont-ils l'obligation de rendre compte régulièrement de leur financement?	Oui	Oui	S/O	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Le financement des campagnes doit-il faire l'objet de rapports?	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui

Les informations relatives au financement sont-elles publiques ?	Bénin	Burkina Faso	Cap Vert	Côte d'Ivoire	Gambie	Ghana	Guinée	Guinée-Bissau	Liberia	Mali	Niger	Nigeria	Sénégal	Sierra Leone	Togo
	Oui	Non	Oui	Oui	S/O	Oui	Oui	Non	O/N	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
<i>Indice de perception de la corruption (IPC) 2011 et liberté de la presse*</i>															
IPC (0 – Haut niveau de corruption perçue; 10 – haut niveau d'intégrité perçue)	3	3	5.5	2.2	3.5	3.9	2.1	2.2	3.2	2.8	2.5	2.4	2.9	2.5	2.4
Classement IPC (total: 182)	100	100	41	154	77	69	164	154	91	118	134	143	112	134	143
Liberté de la presse	Libre en partie	Libre en partie	Libre	Non libre	Non libre	Libre	Libre en partie	Libre en partie	Libre en partie	Libre	Libre en partie	Libre en partie	Libre en partie	Libre en partie	Libre en partie

* Source: International Money Laundering Information Network (IMoLIN): <http://www.imolin.org>

* Source: International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA): <http://www.idea.int/political-finance/index.cfm>

Tableau 4 : FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

	Bénin	Burkina Faso	Cape Vert	Côte d'Ivoire	Gambie	Ghana	Guinée	Guinée-Bissau	Libéria	Mali	Niger	Nigeria	Sénégal	Sierra Leone	Togo
<i>Statistiques sur la population*</i>															
Population (2010) en millions d'individus	9.1	17	0.496	23	1.8	25	10	1.6	4.1	15	16	162	13	5.4	5.8
Population urbaine en 2010 (% du total)	42	20	61	50	58	52	35	30	62	33	17	50	43	38	43
Population âgée de 0 à 14 ans en 2010 (% du total)	44	45	32	41	44	39	43	41	43	47	49	43	44	43	40
Réfugiés en 2010 (selon le pays d'origine)	442	1,145	25	41,758	2,242	20,203	11,985	1,127	70,129	3,663	803	15,642	16,267	11,275	18,330
<i>Performance économique*</i>															
Revenu du pays	Faible	Faible	F/M	F/M	Faible	F/M	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	F/M	F/M	Faible	Faible
Croissance du PIB entre 1997 et 2001 (% annuel)	5.1	5.0	6.2	2.3	5.4	8.4	4.9	3.2	7.1	5.0	8.7	6.0	3.3	5.5	2.4
Croissance du PIB entre 2002 et 2006 (% annuel)	3.8	3.5	3.6	3.8	6.2	4.7	-0.3	3.0	4.6	4.5	-1.2	7.0	2.2	3.2	3.2
Croissance du PIB entre 2007 et 2011 (% annuel)	3.0	9.2	5.4	3.0	5.0	6.6	1.9	3.5	5.5	4.5	8.8	7.9	4.2	4.9	3.4

Bénin	Développement humain (DH) et santé																				
	Burkina Faso	Cape Vert	Côte d'Ivoire	Gambie	Ghana	Bénin	Burkina Faso	Cape Vert	Côte d'Ivoire	Gambie	Ghana	Bénin	Burkina Faso	Cape Vert	Côte d'Ivoire	Gambie	Ghana	Bénin	Burkina Faso	Cape Vert	Côte d'Ivoire
Indice de DH en 2011 (total: 187)	167	181	133	170	168	135	178	176	182	175	186	156	155	180	162	162	180	162	155	180	162
Nombre moyen d'années de scolarisation en 2011	3.3	1.3	3.5	3.3	2.8	7.1	1.6	2.3	3.9	2.0	1.4	5.0	4.5	2.9	5.3	5.3	2.9	5.3	4.5	2.9	5.3
Taux d'alphabétisation en 2009 (% du total, population de plus de 15 ans)	42	S/O	85	55	46	67	39	52	59	S/O	S/O	61	50	41	S/O	S/O	41	S/O	50	41	S/O
Taux d'accès à l'électricité en 2009 (% de la pop.)	24.8	14.5	S/O	47.3	S/O	60.5	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	50.6	42.0	S/O	20.0	S/O	S/O	20.0	42.0	S/O	20.0
Espérance de vie en 2011 (en années)	56.1	55.4	74.2	55.4	58.5	64.2	54.1	48.1	56.8	51.4	54.7	51.9	59.3	47.8	57.1	57.1	47.8	57.1	59.3	47.8	57.1
Prévalence du VIH en 2009 (% du total, population de 15-49 ans)	1.2	1.2	S/O	3.4	2.0	1.8	1.3	2.5	1.5	1.0	0.8	3.6	0.9	1.6	3.2	3.2	1.6	3.2	0.9	1.6	3.2

F/M Revenu faible/moyen

Source: Banque mondiale (statistiques sur la population): <http://donnees.banquemondiale.org/> et Freedom House: <http://www.freedomhouse.org>
 Source: Banque mondiale (performance économique): <http://donnees.banquemondiale.org/>
 Source: Rapport sur le développement humain de 2011: http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2011_FR_Table1.pdf et Banque mondiale (Prévalence du VIH): <http://donnees.banquemondiale.org/>

Abréviations

AIRCOP	Projet de communication aéroportuaire	DOMP	Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU
AG/ONU	Assemblée générale de l'ONU	ECOSOC/ONU	Conseil économique et social de l'ONU
AL	Armes légères	ECOWARN	Réseau d'alerte et de réponse de la CEDEAO
ALC	Amérique latine et Caraïbes	ECPF	Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO
AmLat	Amérique latine	GAFI	Groupe d'action financière
AO	Afrique de l'Ouest	GIABA	Groupe intergouvernemental d'Action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest
APD	Plan d'action de l'Union africaine pour le contrôle des drogues	HLP	Groupe de haut niveau
BA	Blanchiment d'argent	IMoLIN	Réseau international d'information sur le blanchiment d'argent
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest	IMPACT	Groupe spécial international anticontrefaçon de produits médicaux
BM	Banque mondiale	Interpol	Organisation internationale de police criminelle
CE	Conseil européen	IPC	Indice de perception de la corruption
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	ISG	Initiative de sécurité globale
CEN	Réseau douanier de lutte contre la fraude	ISWG	Groupe de travail sur l'échange de renseignements
CND	Commission des stupéfiants	JAITF	Brigade conjointe de répression dans les aéroports
CNUCC	Convention des Nations unies contre la corruption	LAB	Lutte anti-blanchiment
COCAF	Cocaïne en Afrique	LFT	Lutte contre le financement du terrorisme
COCAIR	Opération route de la cocaïne	MACO-N	Centre opérationnel d'analyse du renseignement maritime pour les stupéfiants
COPOLAD	Prog. de coop. entre l'AmLat et l'UE pour les politiques sur la drogue	MoU	Protocole d'accord
CS/ONU	Conseil de sécurité de l'ONU	OICS	Organe international de contrôle des stupéfiants
CTO	Criminalité transnationale organisée	OMD	Organisation mondiale des douanes
DH	Développement humain	OMS	Organisation mondiale de la santé
DPA/ONU	Département des affaires politiques de l'ONU	ONU	Organisation des Nations unies
PAUA	Plan d'action de l'Union africaine sur la lutte contre la drogue et la prévention du crime	PRST	Déclaration présidentielle
PCC	Programme de contrôle des conteneurs	RES	Résolution
PIB	Produit intérieur brut	RMD	Rapport mondial sur les drogues

StAR	Initiative de recouvrement des avoirs volés
TD	Trafic de drogues
TREATNET	Réseau en matière de traitement et de réadaptation des toxicomanes
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNITD	Convention de l'ONU contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes
UNODC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
UNOWA	Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest
UNTOC	Convention de l'ONU sur la criminalité transnationale organisée
WACI	Initiative de la côte ouest-africaine
WACSI	Initiative de coopération en matière de sécurité en Afrique de l'Ouest
WADRAN	Réseau des Autorités pour la réglementation des médicaments en Afrique de l'Ouest
WAJO	Initiative ouest-africaine d'opérations conjointes

